

## FICHE DE POSTE

**Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres recrute un(e) :**

### **Délégué de rivages pour sa délégation Languedoc Roussillon**

*Poste de catégorie A+ ouvert :*

- aux fonctionnaires par voie de détachement sur contrat (contrat de détachement de 3 ans renouvelable) ;
- aux agents contractuels en CDI bénéficiant déjà du quasi statut de l'environnement.

**Le Conservatoire du littoral**, établissement public administratif de l'Etat, acquiert, aménage et confie en gestion des espaces fonciers du littoral et des rivages lacustres en vue de les soustraire à l'urbanisation, de protéger les paysages qu'ils constituent et leur richesse écologique et patrimoniale, tout en les rendant accessibles au public.

Créé en 1975, le Conservatoire protège aujourd'hui plus de 200 000 ha situés sur le littoral. Son objectif à l'horizon 2050, dit du « tiers naturel » correspond à une cible de 320 000 ha protégés. Les terrains du Conservatoire sont confiés en gestion aux collectivités territoriales ou à des associations.

Pour réaliser ses missions, le Conservatoire emploie actuellement environ 180 agents, fonctionnaires ou contractuels, au siège à Rochefort et à Paris, et dans les dix « délégations de rivages » réparties sur le littoral (en métropole et outre mer). Ces délégations, qui constituent les services déconcentrés de l'établissement, sont chargées, conformément aux orientations nationales, de mettre en œuvre la politique foncière, négocier l'acquisition des terrains, d'assurer la mission de propriétaire sur ces terrains, d'en confier et d'en suivre la gestion.

#### **Description du poste**

Le délégué de rivages est placé sous l'autorité de la directrice du Conservatoire du littoral. Il assure l'organisation et le fonctionnement de la délégation, le pilotage, l'encadrement et l'animation de l'équipe composée d'une déléguée adjointe et de huit agents.

Dans le cadre de la stratégie d'intervention à 2050 et du contrat d'objectifs et de performance, il fixe les objectifs de l'équipe qui découlent des priorités retenues par la direction. Il est responsable de l'avancement de ces objectifs.

Il est en relation fonctionnelle avec l'équipe de direction et les services nationaux du Conservatoire sur l'ensemble de ses missions.

#### **Description des missions**

En matière d'intervention foncière, il met en œuvre la stratégie d'intervention du Conservatoire en lien avec les administrations et collectivités concernées.

Il pilote l'activité foncière et contentieuse et contribue directement aux négociations foncières et processus d'acquisition ou d'affectation.

En matière de restauration et d'aménagement, il pilote la programmation des travaux de réhabilitation, de remise en état, d'aménagement et d'accueil du public sur les sites, en application des plans de gestion concertés avec les gestionnaires et les usagers, et leur bonne mise en œuvre.

En matière d'ingénierie de gestion, en relation avec les gestionnaires et les usagers, il assure l'organisation, le contrôle et le suivi de la gestion et participe à son évaluation (bilans écologiques et patrimoniaux, suivi des indicateurs du contrat d'objectifs et de performance...). Il organise et anime les différentes instances de concertation locale.

En matière administrative : sur le volet budget - finances, il prépare les dialogues de gestion, assure la programmation budgétaire et supervise l'exécution financière. Il est le relais de la politique RH dans sa délégation en lien étroit avec la direction et le SG / service des ressources humaines.

Par ailleurs, il met en place des actions locales de communication, assure les relations avec les médias, anime et développe les partenariats locaux, négocie les concours financiers complémentaires en matière d'acquisition, de travaux ou de fonctionnement.

Il participe en outre, aux démarches régionales et locales pour la connaissance et la gestion intégrée du littoral (documents de planification, observatoire du littoral, gestion intégrée de la zone côtière, ...).

Il pilote avec la délégation Provence-Alpes Côte d'Azur la préparation des Conseils de Rivages Méditerranée ainsi que la préparation des dossiers de la délégation au Conseil d'administration.

Enfin, il représente l'établissement au niveau territorial sur le plan institutionnel auprès des collectivités territoriales, établissements publics et administrations.

### **Profil et compétences requises**

Poste de catégorie A+, ouvert à un agent fonctionnaire dans le cadre d'un détachement sur contrat de 3 ans renouvelable ou à un agent contractuel en CDI bénéficiant déjà du quasi statut de l'environnement. Ce poste requiert les compétences suivantes :

- Capacités managériales et qualités relationnelles
- Connaissances en matière de politiques publiques d'environnement, d'aménagement du territoire et de politique foncière
- Aisance pour la prise de parole en public et l'animation de réunions
- Aptitudes au travail en équipe et en réseau
- Expérience en matière de négociation et de conduite de projet
- Expérience de plusieurs années en responsabilité d'équipes

Le poste nécessite des déplacements fréquents et une disponibilité importante, dans le respect des amplitudes réglementaires et du règlement intérieur relatif au temps de travail de l'établissement.

### **Lieu d'affectation et date de prise de fonction**

Le poste est à pourvoir **à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019**. Il est localisé à Montpellier (34)

### **Renseignements et dépôts des candidatures**

Les dossiers de candidature : CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires (l'ensemble dans un même fichier PDF) sont à déposer au plus tard le vendredi 30 août 2019 sur le site internet du Conservatoire [www.conservatoire-du-littoral.fr](http://www.conservatoire-du-littoral.fr).

### **Renseignements sur le poste**

Philippe DANTOING, secrétaire général : 05 46 84 72 93

Emmanuelle TERNY, responsable des ressources humaines : 05 46 84 72 67

Odile GAUTHIER, directrice : 01 44 63 56 62 (secrétariat)